



Convocation tribunal correctionnel

Par **Melea31**, le **04/09/2019** à **16:53**

Bonjour

Je viens, ce jour, de recevoir une comparution de prévenu au tribunal correctionnel. Nous sommes le 04/09 pour un jugement le 11/09. Je n'ai pas le temps de trouver un avocat et je veux être représenté. Comment je peux faire repousser l'audience ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **05/09/2019** à **09:28**

Bonjour,

LR/AR au Président du Tribunal pour demander à repousser l'audience afin de pouvoir préparer votre défense via un avocat. Le greffe du Tribunal vous communiquera la liste des vocats, et leurs spécialité, inscrits au Barreau de votre tribunal.